
Introduction

Jacques Forster



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/aspd/654>

DOI : 10.4000/aspd.654

ISSN : 1663-9669

Éditeur

Institut de hautes études internationales et du développement

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1999

Pagination : XIII-XVI

ISSN : 1660-5934

Référence électronique

Jacques Forster, « Introduction », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 18 | 1999, mis en ligne le 12 juillet 2012, consulté le 01 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/654> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aspd.654>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

INTRODUCTION

AU COURS de la décennie qui s'achève, la mondialisation a connu une formidable accélération du fait de la fin de la guerre froide – qui a provoqué l'intégration de l'ex-bloc socialiste dans l'économie mondiale – et de la mise en œuvre des accords issus de l'Uruguay Round. Ces derniers sont en effet un programme ambitieux de libéralisation à l'échelle mondiale du commerce des biens et des services qui, pour beaucoup de pays en développement, s'inscrit dans la continuité des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis en place par les institutions de Bretton Woods depuis le début des années 1980. Dans ce contexte, la confiance accordée aux mécanismes du marché a encore été renforcée par les progrès fulgurants des systèmes de transmission et de gestion de l'information monétaire et financière «en temps réel» à l'échelle mondiale.

Un infléchissement sensible du débat sur la mondialisation de l'économie a toutefois eu lieu en 1998, suite à la crise qui a frappé des économies asiatiques et la Fédération de Russie, ainsi qu'à la panique provoquée en Amérique du Nord et en Europe par les pertes subies par des institutions financières se livrant à des spéculations hasardeuses à très court terme.

D'une certaine façon, 1998 a été marquée par le retour du «politique» dans le débat sur l'avenir de l'économie et de la société mondiales. Dans le désarroi provoqué par les tourmentes financières, les appels à la réglementation des marchés financiers se sont multipliés, tel celui du directeur général du FMI déplorant qu'on ait «laissé le marché des capitaux dans l'anarchie la plus complète»¹. Le besoin d'un rééquilibrage des forces du marché et des institutions de régulation s'est fait de plus en plus pressant pour assurer la gestion – certains diront la «gouvernance» – de l'économie mondialisée. Le rôle de l'Etat dans cette crise a été évoqué, non plus pour déplorer son influence néfaste sur le fonctionnement des marchés, mais pour l'appeler à être plus actif pour contrecarrer les effets d'une libéralisation trop précipitée du secteur financier. Dans le même contexte, le FMI fut critiqué pour sa persistance à appliquer le même remède dans toutes les situations et pour son insensibilité aux dimensions institutionnelles de la crise russe ou indonésienne ainsi qu'aux répercussions de son intervention sur l'économie intérieure de ces pays. Ces critiques ne sont pas nouvelles ; ce qui est nouveau, c'est qu'elles émanent de personnalités peu suspectes de penchants étatistes².

La crise a aussi accentué les déséquilibres économiques, sociaux et politiques dans les pays concernés. Elle a aiguisé les tensions sociales et, dans certains cas, les clivages entre groupes ethniques : les risques de violence généralisée s'en trouvent accrus. Tel est le cas par exemple de l'Indonésie où la pauvreté a augmenté de 50 % entre 1996 et 1998. Dans ce pays, un programme international

1. *Le Monde*, 27.10.98.

2. Par exemple Henry Kissinger, dans le *New York Herald Tribune* du 5 octobre 1998, sous le titre «The IMF Remedies Are Doing More Harm than Good». L'appel à un rôle plus actif de l'Etat dans la réglementation des marchés financiers émane de Joseph Stiglitz, *chief economist* de la Banque mondiale, lors d'une conférence en janvier 1998 (cité par UNCTAD – United Nations Conference on Trade and Development, *Trade and Development Report*, New York and Geneva, 1998, p. 75).

d'un milliard de dollars d'aide humanitaire à court terme a été mis en place pour financer des programmes d'emploi de chômeurs et pour abaisser le prix de biens importés de première nécessité (riz, médicaments)³. Ces ressources ne permettront pas de compenser le « grand bond en arrière » effectué en 1997 et 1998 dans la lutte contre la pauvreté. Elles sont cependant un indicateur de la conscience qu'ont les pays industriels du caractère socialement inacceptable et politiquement explosif de la situation.

Cette réflexion sur le rôle du politique est aussi à l'ordre du jour en Afrique. Le continent est déchiré comme jamais par des conflits qui mettent en relief une fragmentation sociale et ethnique aux racines historiques certes profondes, mais qui a sans doute été favorisée par la déliquescence d'Etats qui n'ont pas voulu, pu ou su jouer un rôle pour réduire les tensions et les inégalités issues de l'histoire et accentuées par le sous-développement. Au cours des deux dernières décennies, la redéfinition du rôle de l'Etat menée sous l'égide des institutions de Bretton Woods n'a pas réussi à lui donner plus d'autorité, de compétences et de moyens pour assumer cette mission essentielle. Ce thème sera, il faut l'espérer, prioritaire à l'ordre du jour de la communauté internationale au cours de la prochaine décennie.

LE DOSSIER « Analyses et positions » de l'*Annuaire 1999* traite de l'action humanitaire de la Suisse, bien que l'article sur l'évaluation ait une portée plus générale. Ce choix s'est imposé à nous principalement pour deux raisons :

- D'une manière générale, l'aide humanitaire a reçu beaucoup plus d'attention dans les années 90 qu'au cours des décennies précédentes du fait du grand nombre de conflits qui ont éclaté ou se sont poursuivis dans diverses régions du monde. La médiatisation sans précédent de certains d'entre eux et le fait que des guerres et des troubles violents aient éclaté à proximité immédiate des pays industriels européens (ex-Yougoslavie, Albanie) ont sans doute contribué à ce que l'action humanitaire occupe, dans les années 90, une place sans précédent dans la politique extérieure des pays occidentaux.
- En Suisse, l'action humanitaire est une dimension de la politique étrangère qui a été affirmée pratiquement depuis la création de la Confédération. Si, au cours de ces dernières années, la part de l'aide humanitaire dans l'APD de la Suisse est restée relativement stable, l'action humanitaire revêt aujourd'hui une importance considérable en raison aussi bien de la situation dramatique des populations civiles dans les nombreux conflits contemporains que de la répercussion de ces conflits sur la politique intérieure suisse, notamment en raison de l'arrivée en Suisse de requérants d'asile.

L'objectif de ce dossier est donc de présenter et d'analyser diverses dimensions de l'action humanitaire de la Suisse en faisant appel – selon une tradition bien établie dans notre publication – à des chercheurs ainsi qu'à des auteurs directement engagés dans l'action humanitaire. Nous avons également joint en annexe à ce dossier un document de référence : *La stratégie de l'aide humanitaire de la Confédération*, qui faisait partie du message par lequel le Conseil fédéral soumettait aux Chambres un nouveau crédit-cadre pour l'aide humanitaire de la

3. UNCTAD, *Trade and Development Report*, New York and Geneva, 1998, p. 74

Suisse (1050 millions de francs pour au moins quatre ans); ce crédit fut adopté en juin 1997.

Le dossier sur l'action humanitaire de la Suisse se présente de la façon suivante : dans la partie introductive,

- ❑ **Jacques Forster** situe le contexte dans lequel s'inscrit aujourd'hui l'action humanitaire ainsi que les principaux défis auxquels elle doit répondre ;
- ❑ **Gérard Perroulaz** rappelle quelle a été l'évolution de l'aide humanitaire de la Confédération et des autres acteurs suisses de 1990 à 1997 et présente de façon synthétique les principales données relatives au volume et à la répartition géographique de cette aide.

La deuxième partie du dossier met en relation l'action humanitaire avec d'autres politiques publiques :

- ❑ **Jean Freymond** analyse la place de l'action humanitaire dans la politique extérieure de la Suisse depuis les débuts de l'Etat fédéral moderne, et examine la cohérence entre l'aide humanitaire et les autres volets de la politique de solidarité de la Suisse que sont la coopération au développement et la politique d'asile ;
- ❑ **Günther Baechler** examine les liens entre l'aide humanitaire d'une part, la politique de sécurité et la prévention des conflits d'autre part. Il s'interroge notamment sur la création d'un Corps suisse de solidarité, proposé par le « Rapport Brunner », tout en insistant sur la nécessité de mettre en œuvre une politique cohérente et crédible de prévention.

La dernière partie du dossier rassemble quatre contributions de personnalités engagées dans l'action humanitaire et/ou la coopération au développement :

- ❑ Un tiers environ de l'aide humanitaire de la Suisse est destiné au soutien des activités du CICR. **Marion Harroff-Tavel** décrit les défis auxquels le CICR doit répondre dans les conflits contemporains et présente les orientations stratégiques adoptées en 1998 par le CICR pour les prochaines années.
- ❑ La question de l'impact et de l'efficacité de l'action humanitaire a pris une importance croissante au cours des années 90 ; jusqu'ici cependant, l'évaluation de cette action a reçu une attention moindre que celle de la coopération au développement. **Niels Dabelstein** présente l'état de la question et les initiatives prises pour améliorer l'évaluation de l'action humanitaire. Il analyse également les différences de méthodes et d'approche entre l'évaluation de la coopération au développement et celle de l'action humanitaire.
- ❑ La question de l'articulation entre aide humanitaire et coopération au développement est abordée en présentant le cas d'un programme se déroulant au Burundi et soutenu par la DDC. **Daniel Fino** montre comment les problèmes nés de l'affrontement entre groupes armés – notamment liés à des déplacements de populations – ont pu être gérés dans le cadre d'un programme de promotion du développement local.
- ❑ Enfin, ce dossier n'aurait pas été complet sans un point de vue venant du « Sud », dans lequel se déroule pour l'essentiel l'action humanitaire. **Hassan Ba** présente ce point de vue à partir de son expérience de l'Afrique en mettant particulièrement l'accent sur les problèmes de la relation entre acteurs locaux et organisations humanitaires extérieures.

L'*Annuaire Suisse-Tiers Monde 1999* comprend également, comme chaque année,

- une «Revue» des événements survenus jusqu'en décembre 1998 concernant les multiples dimensions des relations de la Suisse avec les pays en développement, tant bilatérales que multilatérales. L'évolution de ces relations nous amène, au fil des ans, à aborder des questions de plus en plus diverses, comme en témoigne la table des matières de cette partie de notre publication;
- un recueil de «Statistiques» portant sur le commerce, les flux financiers et l'aide publique au développement;
- un «Index» analytique se référant à la partie «Revue» de l'*Annuaire*.

JE REMERCIE très chaleureusement de leur collaboration les auteurs des articles publiés dans la partie «Analyses et positions» de l'*Annuaire* qui ont répondu à notre appel en dépit de leurs nombreuses activités et responsabilités. Ma reconnaissance va également aux spécialistes de l'Administration fédérale, des associations faîtières, des œuvres d'entraide avec qui nous collaborons étroitement pour présenter des données complètes et fiables.

Je voudrais exprimer ma gratitude aux auteurs – exceptionnellement nombreux cette année – de la «Revue». Ils ont su non seulement présenter de façon précise et synthétique une matière abondante et complexe, mais aussi s'adapter à nos consignes pour assurer l'homogénéité de cette partie de l'*Annuaire*. Merci enfin à mes collègues du comité de rédaction et à toute l'équipe qui assure l'édition de l'*Annuaire* pour l'extrême attention qu'ils portent à rassembler, analyser, présenter et traduire de façon claire la grande quantité d'information contenue dans cette publication.

Jacques Forster
Professeur à l'IUED
Directeur de la rédaction